

Conseil municipal du mardi 26 octobre 2010

Le mardi vingt six octobre deux mille dix, à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil étaient présents sauf : Mme Cécile AUCANT, absente excusée, procuration à Mme Sylvie PARDONNET; Mme Isabelle BASTIEN, absente excusée, procuration à Mme Isabelle VEYRY; Mme Isabelle CHATAIGNER, absente excusée, procuration à M. Bruno BERNARD; M. Rémy MICHON absent excusé, procuration à M. Laurent BAUDIQUÉY; Mme Josiane RUFFION absente excusée, procuration à M. Roland DEMESMAY.

Mme Sylvie PARDONNET a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h00.

Raccordement des eaux usées de la commune de Boussières à la Station d'épuration de Grandfontaine : approbation du coût global et autorisation du Maire à solliciter les subventions :

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 6 octobre 2008 relative aux délégations du Conseil au Maire.

Vu la délibération du 17/06/2010 approuvant le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de collecte des eaux usées de Boussières vers la station d'épuration intercommunale de Grandfontaine.

>Descriptif sommaire de l'opération :

Dans le cadre de la « Loi sur l'eau » du 3 janvier 1992 et du décret 94-469 du 3 janvier 1994, la commune de Boussières a réalisé une réflexion concernant la mise en place de systèmes d'assainissement aux normes pour le traitement de ses effluents domestiques. La commune de Boussières a réalisé une étude de faisabilité pour se raccorder sur la station de Grandfontaine en créant un réseau de canalisations et de postes de refoulement jusqu'à cette station.

Suite à cette étude, la commune a décidé de retenir la solution de raccorder les eaux usées à la STEP de Grandfontaine en accord avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Grandfontaine.

>Montant des dépenses de l'opération HT :

Le montant total de l'opération HT estimée à ce jour est de : **1 488 224 € HT (comprenant les travaux, les frais d'études et les frais annexes).**

Les dépenses générées seront financées par le budget assainissement et le budget général de la Commune de Boussières ainsi que par diverses subventions et emprunts.

> Calendrier prévisionnel de l'opération :

Les études sont en cours.

Les travaux sont programmés pour le second semestre 2011.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération du Conseil Municipal à l'unanimité, il est décidé

- D'approuver le projet relatif à l'opération **de raccordement des eaux usées de la Commune de Boussières à la station d'épuration de la Commune de Grandfontaine**, pour un coût global, études et travaux de : **1 488 224 € HT**, selon le plan de financement ci-annexé.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les différentes subventions, telles que prévues au plan de financement ci-après, afin de donner une suite opérationnelle à ce projet,
- D'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet (études et travaux) pour les exercices à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30.

